



Chapelle et cimetière



Situation

La commune de Montmerrei se situe à 18 km au nord de Sées et à 14 km au sud d'Argentan. Le site se trouve au nord du bourg au carrefour de la D 745 et de la D 222. La chapelle et le cimetière sont distants d'une centaine de mètres.



La chapelle vue de la route de La Villette

DKEAL/P. Gallineau

Typologie

Site bâti et abords

Commune concernée

Montmerrei

Date de classement

Arrêté du 22 novembre 1943

Histoire

L'histoire raconte que sur ce promontoire dominant la plaine et les bois, les romains installent (en 55 av JC) un avant-poste de garde du camp principal de Blanchelande. Attaqué par les gaulois, la place est prise et les légionnaires sont décimés. Roscius, lieutenant de César, lui donne alors le nom de mons moeris (Mont de la douleur) : Montmerrei. En l'an 689, Evremond, béni abbé par Anolbert évêque de Sées, est envoyé sur ce lieu pour y fonder un monastère. Trois chapelles, dit-on, sont construites puis détruites par les normands. Seule celle dédiée à la Vierge est reconstruite. C'est le Roi Louis XI qui serait à l'origine du vocable sous lequel elle est placée : Notre-Dame de Liesse. Cet infatigable pèlerin l'aurait imposé lors de sa venue à Montmerrei. La chapelle actuelle, du XVII^e siècle, remaniée au XVIII^e, devient un lieu de pèlerinage local très fréquenté, notamment le 15 août, jour de

l'assomption de la Vierge. A peu de distance de la chapelle, l'ancien cimetière est coupé en deux dans les années 1940 pour l'aménagement de la route de Marcei. Le promontoire de la chapelle et la partie subsistante du cimetière sont classés parmi les sites en novembre 1943 : « *Sur une butte s'avancant comme une proue de navire dans de beaux champs d'avoine et de blé, une simple chapelle, construite avec les matériaux du pays, se recueille à l'ombre des pins* ». Après-guerre, le lieu est quelque peu délaissé. Le cimetière se boise, la chapelle est réparée tant bien que mal selon les outrages du temps et des pins sont abattus. Au début des années 2000, la chapelle est restaurée de fond en comble, l'esplanade est aménagée et quelques pins sont replantés. Le vieux cimetière est lui aussi nettoyé et ses murets sont rejointoyés.

Le site

Au nord-ouest de la plaine agricole de Sées, la chapelle et le vieux cimetière se dressent, tels des îlots de verdure, au milieu des champs cultivés. Sur sa butte, la chapelle domine un paysage doucement vallonné où les cultures céréalières, entrecoupées de maigres haies, s'étendent jusqu'aux bois qui ferment l'horizon. Depuis la D 745, une courte allée mène à une petite esplanade où se dresse la chapelle accompagnée d'un vieux calvaire. Isolé au milieu des champs, le site est entouré de pins qui semblent être les seuls remparts à la marée montante des cultures. La chapelle est un édifice à nef unique, sans clocher, couverte de tuiles. Sa maçonnerie de pierre calcaire, récemment restaurée, s'orne sur le pignon Est d'une jolie petite baie géminée tandis que



L'entrée du site de la chapelle

DREAL/P. Galineau



L'ancien cimetière

DREAL/P. Galineau



Panorama vers La Villette

DREAL/P. Galineau

sur les façades nord et sud s'ouvrent des baies plein cintre du XVIII^e siècle. Sur le pignon ouest, l'entrée dans la chapelle s'effectue par une petite porte surmontée d'une niche vide, protégée d'un petit auvent de tuiles, au-dessus de laquelle une cloche est accrochée. Quatre buis taillés courts sont disposés symétriquement au pied du pignon. Cet ensemble champêtre revêt beaucoup de charme du à la beauté toute simple de l'édifice et aux vues magnifiques sur la campagne, les bois à l'horizon et vers le château de Sassy qui surgit des frondaisons. A une centaine de mètres, le vieux cimetière dessine le croisement de trois routes. Il est entouré sur 3 côtés d'un muret de pierres, restauré avec soin. Quelques marches permettent d'y pénétrer. Là, sous les chênes, les frênes, les charmes et les pins, le sol bosselé ne laisse plus deviner la vocation du lieu, il n'y a plus de sépultures. Seuls un vestige de croix en fonte et de vieilles stèles remises en bordure ouest rappellent que le lieu fut autrefois un cimetière.

Devenir du site

La chapelle Notre-Dame de Liesse et le vieux cimetière sont aujourd'hui restaurés. Les abords sont entretenus avec soin et offrent une halte très agréable à l'ombre des pins. Isolés au milieu des champs, ils composent une scène paysagère toute empreinte de simplicité bucolique. C'est ce qui fait toute la valeur du site. Les soins récents apportés aux deux lieux témoignent de la volonté de la municipalité de préserver ce petit patrimoine rural au passé chargé d'histoire.

Date de parution : septembre 2013
 DREAL Basse-Normandie / SRMP / DSP
 10 boulevard du général Vanier CS 60040
 14006 Caen cedex
 Tél. 02 50 01 83 00 - Fax. 02 31 44 59 87
 courriel :

DREAL-Basse-Normandie@developpement-durable.gouv.fr
 www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Le classement d'un site constitue la reconnaissance au plus haut niveau de la qualité du patrimoine paysager national. Il offre les moyens d'assurer la préservation de ses qualités exceptionnelles, quelles soient pittoresques, scientifiques, historiques ou légendaires. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sont soumis à autorisation spéciale délivrée par le ministre chargé des sites ou le préfet de département (articles L341-10 et R341-10 du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R111-42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L581-4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (articles L126-1 et R 126-1 du code de l'urbanisme).